

PIANOS

MEILLEURES FABRIQUÉES,
PRIX LES PLUS BAS,
CONDITIONS LES PLUS FACILES.
715 RUE DU CANAL.

STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR,
WALDORF, SINGER, SOMMER, FISCHER.

GRUNEWALD.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'August Thomas.
No 57,289—Division E—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN.—Leonard L. Stern, Encanleur—MARDI, le 10 octobre 1898, à 11 heures A.C., il sera en vente et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de cette Cour, Division E, agissant pour la partie de l'Etat d'Orléans, et l'Hon. Geo. H. Thibard, juge de la Division E, dans l'affaire ci-dessous en congé, date et signé le 29 septembre 1898, dans l'affaire intitulée et numérotée : Une Lumière Céleste complète, Pommes à vent, etc., et autres objets meubles.

Conditions—Comptant.

30 sept.—30 oct. 9

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane

vs

A. R. Pochel.

Cour CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,194—En vertu d'un arrêt de la Cour, A.R. Pochel, secrétaire et maire du Second District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'encherre publique, à la Bourse des Encanteurs, le 28 octobre 1898, à 11 heures A.C., dans l'affaire intitulée et numérotée : Une Lumière Céleste complète, Pommes à vent, etc., et autres objets meubles.

Conditions—Comptant.

30 sept.—30 oct. 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane

vs

A. R. Pochel.

Cour CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,194—En

vertu d'un arrêt de la Cour, A.R. Pochel, secrétaire et maire du Second District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée et numérotée : Une Lumière Céleste complète, Pommes à vent, etc., et autres objets meubles.

Conditions—Comptant.

30 sept.—30 oct. 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane

vs

A. R. Pochel.

Cour CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,194—En

vertu d'un arrêt de la Cour, A.R. Pochel, secrétaire et maire du Second District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée et numérotée : Une Lumière Céleste complète, Pommes à vent, etc., et autres objets meubles.

Conditions—Comptant.

30 sept.—30 oct. 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane

vs

A. R. Pochel.

Cour CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,194—En

vertu d'un arrêt de la Cour, A.R. Pochel, secrétaire et maire du Second District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée et numérotée : Une Lumière Céleste complète, Pommes à vent, etc., et autres objets meubles.

Conditions—Comptant.

30 sept.—30 oct. 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane

vs

A. R. Pochel.

Cour CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,194—En

vertu d'un arrêt de la Cour, A.R. Pochel, secrétaire et maire du Second District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée et numérotée : Une Lumière Céleste complète, Pommes à vent, etc., et autres objets meubles.

Conditions—Comptant.

30 sept.—30 oct. 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane

vs

A. R. Pochel.

Cour CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,194—En

vertu d'un arrêt de la Cour, A.R. Pochel, secrétaire et maire du Second District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée et numérotée : Une Lumière Céleste complète, Pommes à vent, etc., et autres objets meubles.

Conditions—Comptant.

30 sept.—30 oct. 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane

vs

A. R. Pochel.

Cour CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,194—En

vertu d'un arrêt de la Cour, A.R. Pochel, secrétaire et maire du Second District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée et numérotée : Une Lumière Céleste complète, Pommes à vent, etc., et autres objets meubles.

Conditions—Comptant.

30 sept.—30 oct. 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane

vs

A. R. Pochel.

Cour CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,194—En

vertu d'un arrêt de la Cour, A.R. Pochel, secrétaire et maire du Second District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée et numérotée : Une Lumière Céleste complète, Pommes à vent, etc., et autres objets meubles.

Conditions—Comptant.

30 sept.—30 oct. 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane

vs

A. R. Pochel.

Cour CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,194—En

vertu d'un arrêt de la Cour, A.R. Pochel, secrétaire et maire du Second District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée et numérotée : Une Lumière Céleste complète, Pommes à vent, etc., et autres objets meubles.

Conditions—Comptant.

30 sept.—30 oct. 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane

vs

A. R. Pochel.

Cour CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,194—En

vertu d'un arrêt de la Cour, A.R. Pochel, secrétaire et maire du Second District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée et numérotée : Une Lumière Céleste complète, Pommes à vent, etc., et autres objets meubles.

Conditions—Comptant.

30 sept.—30 oct. 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane

vs

A. R. Pochel.

Cour CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,194—En

vertu d'un arrêt de la Cour, A.R. Pochel, secrétaire et maire du Second District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée et numérotée : Une Lumière Céleste complète, Pommes à vent, etc., et autres objets meubles.

Conditions—Comptant.

30 sept.—30 oct. 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane

vs

A. R. Pochel.

Cour CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,194—En

vertu d'un arrêt de la Cour, A.R. Pochel, secrétaire et maire du Second District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée et numérotée : Une Lumière Céleste complète, Pommes à vent, etc., et autres objets meubles.

Conditions—Comptant.

30 sept.—30 oct. 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane

vs

A. R. Pochel.

Cour CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,194—En

vertu d'un arrêt de la Cour, A.R. Pochel, secrétaire et maire du Second District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée et numérotée : Une Lumière Céleste complète, Pommes à vent, etc., et autres objets meubles.

Conditions—Comptant.

30 sept.—30 oct. 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane

vs

A. R. Pochel.

Cour CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,194—En

vertu d'un arrêt de la Cour, A.R. Pochel, secrétaire et maire du Second District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée et numérotée : Une Lumière Céleste complète, Pommes à vent, etc., et autres objets meubles.

Conditions—Comptant.

30 sept.—30 oct. 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane

vs

A. R. Pochel.

Cour CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,194—En

vertu d'un arrêt de la Cour, A.R. Pochel, secrétaire et maire du Second District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée et numérotée : Une Lumière Céleste complète, Pommes à vent, etc., et autres objets meubles.

Conditions—Comptant.

30 sept.—30 oct. 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane

vs

A. R. Pochel.

Cour CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,194—En

vertu d'un arrêt de la Cour, A.R. Pochel, secrétaire et maire du Second District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée et numérotée : Une Lumière Céleste complète, Pommes à vent, etc., et autres objets meubles.

Conditions—Comptant.

30 sept.—30 oct. 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane

vs

A. R. Pochel.

Cour CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,194—En

vertu d'un arrêt de la Cour, A.R. Pochel, secrétaire et maire du Second District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée et numérotée : Une Lumière Céleste complète, Pommes à vent, etc., et autres objets meubles.

Conditions—Comptant.

30 sept.—30 oct. 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane

vs

A. R. Pochel.

Cour CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,194—En

vertu d'un arrêt de la Cour, A.R. Pochel, secrétaire et maire du Second District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée et numérotée : Une Lumière Céleste complète, Pommes à vent, etc., et autres objets meubles.

Conditions—Comptant.

30 sept.—30 oct. 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane

vs

A. R. Pochel.

Cour CRIMINELLE DE DISTRICT pour